

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 06 juillet 2023

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 11  
juillet 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin  
2023

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Laure LAURENT

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure  
LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David  
HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline  
MAROLLEAU, Yves GAVULT, Aïcha BEZZAYER,  
Delphine CHAPUIS, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF,  
Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno  
DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK,  
Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-  
FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE,  
Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume  
COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma  
REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Laurent DURIEUX, Camille EL-BATAL, Caroline  
VARGIOLU, Philippe MASSON

Pouvoirs :

Laurent DURIEUX à Ikrame TOURI, Camille EL-BATAL à  
Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU à Stéphane  
GONZALEZ, Philippe MASSON à Guillaume  
COUALLIER,

Membres absents à la séance :

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR DÉLÉGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-040  
À 2023-057

Délibération : 07.2023.069

Transmis en préfecture le : 10/07/2023

**RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET**

L'ensemble des décisions prises par madame la maire sont rendues publiques et consultables de

manière permanente sur le site internet de la ville à l'adresse :

<https://www.saintgenislaval.fr/562-actes-administratifs.htm>

Numéro	Date	Objet	Résumé
2023-040	11/05/2023	Avenant n° 2 au marché n° 22-10-01 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Démolition - Gros œuvre - Flochage »	L'avenant n° 2 au marché n° 22-10-01 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Démolition-Gros œuvre-Flocage » a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires rendus nécessaires. Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché de + 4 300,00 € HT, soit +1,36%.
2023-041	11/05/2023	Avenant n° 1 au marché n° 22-10-09 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Menuiseries intérieures Bois »	L'avenant n° 1 au marché n° 22-10-09 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Menuiseries intérieures Bois » a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires rendus nécessaires. Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché de + 1 733,00 € HT, soit +0,99%.
2023-042	11/05/2023	Avenant n° 1 au marché n° 22-10-15 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Électricité courants forts et faibles »	L'avenant n° 1 au marché n° 22-10-15 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Électricité courants forts et faibles » a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires rendus nécessaires. Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché de + 7 253,10 € HT, soit + 6,56%.
2023-043	11/05/2023	Tarifs 2023-2024 pour le service enseignement	Décision abrogée et remplacée par la décision n°2023-046, rectifiant une erreur matérielle (omission du tarif « panier repas »).
2023-044	25/05/2023	Marché subséquent MS 2023-02 pour la mise en place de nouveaux réseaux et raccordement au réseau existant à la chapelle Notre-Dame de Beaunant	Le marché subséquent MS 2023-02 porte sur la mise en place de nouveaux réseaux au niveau de la source de Beaunant et le raccordement aux réseaux existants de certains écoulements de la chapelle Notre-Dame de Beaunant, afin de concourir à la sécurisation de l'édifice.
2023-045	25/05/2023	Tarifs de La Mouche pour la saison 2023-2024	La décision détermine les tarifs applicables à La Mouche pour la saison 2023-2024 pour le spectacle vivant, le cinéma et le bar de La Mouche.
2023-046	01/06/2023	Tarifs 2023-2024 pour le service enseignement - décision rectificative	Cette décision abroge et remplace la décision n°2023-043 du 11 mai 2023 portant sur le même objet, en raison

			d'une erreur matérielle. Il est décidé une évolution de 1 % des quotients familiaux. Par ailleurs, la ville souhaite maintenir un parcours de réussite éducative pour les enfants Saint-Genois et proposer des activités périscolaires de qualité et variées. Les grilles tarifaires favorisent l'équité et la progressivité ainsi qu'une homogénéité entre les acteurs publics et associatifs du territoire, en conséquence, la décision fixe les tarifs applicables en 2023-2024 pour la restauration scolaire inchangés, les activités périscolaires, et l'offre de loisirs.
2023-047	06/06/2023	Avenant n°1 au marché n°22-10-17 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « VRD espaces verts »	Ces travaux concernent la création d'une tranchée entre la chaufferie et le vide sanitaire du Centre social et culturel des Barolles avec dépose et repose des pavés béton et mise en place enrobé sur la partie bitumeuse sur une longueur de 33 mètres linéaires. Pour compenser une partie de cette prestation, il est prévu en moins value pour le marché, la suppression de l'article 7.1 Tranchée et fourreau janolène aiguillé. Cet avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché de + 7 081,21€ HT, soit + 12,76 %.
2023-048	06/06/2023	Attribution du marché n°23-04 relatif à la programmation du cinéma de la ville de Saint-Genis-Laval, Le ciné de La Mouche	Attribution à la société 2001 PRODUCTIONS du marché de programmation du cinéma de la ville de Saint-Genis-Laval, La Mouche, pour une durée d'un an ferme, renouvelable 3 fois (pour une période d'un an) par reconduction tacite, d'un montant annuel de 2 250€ HT.
2023-049	06/06/2023	Résiliation du marché n°21-06 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture du groupe scolaire Albert Mouton et du bâtiment Joseph Bergier bas	Le projet de rénovation de la toiture du groupe scolaire Albert Mouton et Bergier Bas étant différé afin de réaliser une rénovation énergétique globale du bâtiment, il convient de résilier le marché 21-06 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture du groupe scolaire Albert Mouton et du bâtiment Bergier Bas.
2023-050	08/06/2023	Attribution du marché n°23-03 relatif à la fourniture de plantes, végétaux et plantations d'arbres	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un accord-cadre relatif à la fourniture de plantes, végétaux et plantations d'arbres, décomposé en 8 lots, pour un montant maximum de 448 000€ H.T. pour les 8 lots, sur la durée totale, reconductions éventuelles comprises, dans la limite de 4 ans maximum.

2023-051	12/06/2023	Avenant n° 2 au marché n° 22-10-14 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Chauffage, ventilation, plomberie »	Travaux concernant la dépose avec récupération du fluide caloporteur et repose des deux groupes de climatisation extérieures de la salle de l'auditorium. Ces travaux sont nécessaires pour permettre la mise en place de l'isolation extérieure sur la façade côté école. Cet avenant n° 2 a une incidence financière sur le montant du marché de + 975,44€ HT, soit + 0,60 %.
2023-052	19/06/2023	Contrat d'étude et de conseil en assurances - Procédure de consultation lot n° 1 : Dommages aux biens	La société MAIF a informé la ville de son intention de résilier le lot n° 1, au 31 décembre 2023, suite à un rapprochement avec la Société SMACL en vue de créer une société d'assurance commune, la SMACL Assurances SA. Cette résiliation concerne également le CCAS. Une convention d'étude et de conseil en assurances sera conclue avec le Cabinet PROTECTAS, pour un montant de 1 500€ HT soit 1 800€ TTC.
2023-053	20/06/2023	Déclaration sans suite de la consultation 22-34 relative à la fourniture de pièces détachées pour entretien des systèmes d'alarme et de télésurveillance	La ville a publié une consultation relative à la fourniture de pièces détachées pour l'entretien des systèmes d'alarmes et de télésurveillance. Le délai de validité des offres de 120 jours étant dépassé, la consultation est déclarée sans suite. Il sera nécessaire de relancer une procédure de mise en concurrence prochainement.
2023-054	20/06/2023	Déclaration sans suite de la consultation 22-35 relative à la télésurveillance des bâtiments communaux	La ville a publié une consultation relative à la télésurveillance des bâtiments communaux. Le délai de validité des offres de 120 jours étant dépassé, la consultation est déclarée sans suite. Il sera nécessaire de relancer une procédure de mise en concurrence prochainement.
2023-055	26/06/2023	Avenant n° 1 au marché n° 19-04 relatif à l'organisation de la Foire de la Sainte-Catherine	Cet avenant a pour objet la prolongation d'une année supplémentaire, suite à la non-exécution en 2020 pour cause de pandémie, du marché 19-04 relatif à l'organisation de la Foire de la Sainte-Catherine, ainsi que le remplacement de l'indice initial de révision suite à sa suppression et la suppression des parts fixe et variable de la formule de révision afin de tenir compte de l'inflation exceptionnelle.
2023-056	26/06/2023	Clôture de la régie des Musiques de Beauregard	La régie de recettes des musiques de Beauregard n'encaisse plus aucune recette. Il est décidé la clôture de cette régie instituée auprès de la

			direction générale des services de la ville de Saint-Genis-Laval.
2023-057	26/06/2023	Clôture de la régie des stages de théâtre de La Mouche	La régie de recettes des stages de théâtre de La Mouche n'encaisse plus aucune recette. Il est décidé la clôture de cette régie instituée auprès du service de La Mouche.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL PREND ACTE -**

**Le secrétaire de séance,**

**Laure LAURENT**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,  
Marylène MILLET**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.